TNYR
MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

NOTE DE SERVICE N° 05 /DGD/DU 08 JAN 2015
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Nomination du Représentant des Transporteurs Nigériens en Côte d'ivoire

Réf. : *0044/CNUT/REP-RCI/2014*

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que, conformément à la correspondance du Conseil Nigérien des Utilisateurs des transports Publics (CNUT) en Côte d'Ivoire, visée en référence, **Monsieur SOUMANA YACOUBA** a été engagé en qualité de **Représentant du Syndicat National des Transporteurs de Marchandises du Niger (SNTMN)** en Côte d'Ivoire.

Par conséquent, il est fondé à représenter les adhérents dudit syndicat auprès des services de l'Administration des Douanes. Il est joignable aux contacts suivants:

- Téléphone fixe : (225) 21 25 11 22 ;
- Téléphone portable : (225) 05 32 35 45 ;
- E-mail : sina@easylogci.net.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Le Directeur Général

Col. Maj. ISSA COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National